

AXA FRANCE

COMMUNIQUE DE PRESSE

PARIS, LE 19 OCTOBRE 2015

AXA France lance la Maison connectée

AXA France lance la Maison connectée, une offre de services destinée aux clients équipés ou désireux de s'équiper d'objets connectés pour mieux protéger leur domicile contre deux risques : l'intrusion et l'incendie. Lancée sous forme de pilote, l'offre est disponible auprès de plus de 120 agents généraux AXA répartis sur l'ensemble du territoire. En juillet dernier, AXA France annonçait sa volonté d'écrire une nouvelle page de sa transformation digitale en explorant les services apportés par les objets connectés en matière d'assurance Habitation.

Sécuriser son domicile simplement grâce à la Maison connectée

- Une offre « à la carte » de services de prévention et d'alertes en cas d'intrusion et d'incendie disponibles via l'appli Mon AXA.
- Une sélection d'objets connectés à des tarifs préférentiels : vidéosurveillance, détecteurs de fumée, prises intelligentes...
- En cas d'absence, une réactivité permise grâce au système d'alertes via l'appli Mon AXA.
- L'appui d'AXA Assistance et de son réseau de professionnels pour accompagner ses clients en cas d'intrusion ou d'effraction pour sécuriser les lieux.

« Les objets connectés sont une formidable opportunité pour mieux exercer notre métier sur 3 dimensions : prévenir les risques, assister quand le sinistre survient et personnaliser nos produits pour bien correspondre aux besoins de nos clients. Nous devons rester dans notre cœur de métier qu'est la protection. » explique Antoine Denoix, Directeur Digital et CRM.

La Maison connectée, c'est quoi ?

La Maison connectée est une offre de services « à la carte » au sein de laquelle le client choisit ses objets connectés, les installe et les pilote, surveille son domicile et active directement les services grâce à l'[appli Mon AXA](#). En cas d'alerte, le client peut faire appel aux services d'AXA Assistance qui dépêche un agent de sécurité sur place. Avec la Maison connectée, AXA France veut encourager ses clients à l'auto-surveillance de leur domicile.

AXA France s'est entouré de partenaires fabricants d'objets connectés avec lesquels les équipes digitales opèrent dans le cadre d'un écosystème ouvert basé sur des API (application programming interfaces). Les clients bénéficient ainsi des dernières innovations technologiques en la matière ainsi que de tarifs préférentiels. Les objets proposés dans l'offre Maison connectée sont : des systèmes de vidéosurveillance et des capteurs d'intrusion, des détecteurs de fumée, des prises intelligentes ainsi que des lumières connectées pour simuler une présence.

Quels sont les services proposés ?

La Maison connectée propose 4 services de prévention, d'alerte et d'assistance en cas d'intrusion : la levée de doute, le gardiennage, la prise en charge de réparation d'urgence et l'aide aux démarches administratives. Ces services peuvent être activés à la carte, c'est-à-dire soit le temps d'un week-end (3,90€), pour une semaine (6,90€), un mois (14,90€) ou encore une année (69,90€).

Leur activation peut se faire directement via l'appli Mon AXA, véritable « hub » de services, ou auprès d'un agent général participant au pilote. AXA France s'appuie sur AXA Assistance et son réseau de professionnels pour accompagner ses clients connectés :

- **Levée de doute 24/7** : en cas de tentative ou d'intrusion au domicile, un agent de sécurité est immédiatement dépêché pour vérifier l'extérieur de l'habitation et contacter les autorités compétentes si nécessaire.

- **Gardiennage** : en cas de tentative ou d'intrusion au domicile et si le domicile ne réunit pas les conditions de sécurité (fermeture des portes par exemple), un agent de sécurité reste sur place pour surveiller l'habitation. Cette prestation est faite en présence ou non du client, pour une durée maximum de 72H.
- **Prise en charge de réparation** : en cas de bris de vitre ou de fracture de la serrure, une entreprise compétente se déplacera au domicile du client pour réparer les issues.
- **Aide aux démarches administratives** : le client peut bénéficier d'une aide dans le cadre de ses démarches administratives (dépôt de plainte, renouvellement des papiers d'identité, des moyens de paiement...).

Comment ça marche ?

En cas de détection d'une intrusion ou d'une fumée toxique, le client reçoit une notification sur son smartphone via son appli Mon AXA. Le client peut alors visionner un flux vidéo dans l'application. Si la vidéo confirme l'alerte, toujours via l'appli Mon AXA le client peut dans le cas d'une intrusion, solliciter le service de levée de doute d'AXA Assistance ou déclencher l'appel auprès des Secours (pour un incendie notamment).

En cas d'éloignement de leur domicile, l'appli Mon AXA propose aux clients, via une alerte, d'activer à distance leurs objets connectés pour une protection plus proactive.

Pour encore davantage de sécurité et notamment intervenir le plus vite possible, les clients de la Maison connectée peuvent, via l'appli Mon AXA définir un groupe d'amis, qui sera également automatiquement alerté en cas de détection de fumée ou d'une intrusion.



Un site pour accompagner les clients

Très didactique, il accompagne les clients dans le choix de la formule d'assistance qui leur convient, leur permet un accès vers les sites des partenaires pour pouvoir bénéficier des offres négociées, les aide dans l'association (appairage) de leur(s) objet(s) connecté(s) avec Mon AXA, etc. Les clients peuvent ainsi retrouver et commander s'ils le souhaitent :

- **Les caméras de surveillance** proposées par Myfox et Kiwatch : voir ce qui se passe chez soi et être alerté en cas d'intrusion, même à distance.
- **Les capteurs d'intrusion** proposés par Myfox : détecter les tentatives d'effractions et donner l'alerte avant l'intrusion.
- **Les lumières connectées** proposées par Philips : simuler une présence lorsqu'il n'y a personne au domicile.
- **Les prises de courant et les détecteurs de fumée ou de fuite d'eau** proposés par Orange.

Pour aller plus loin, consultez l'article [3 questions à Amélie Oudéa-Castera](#) « Les objets connectés et le métier d'assureur ».

A propos d'AXA France

Préside par Nicolas Moreau, AXA France, leader de l'assurance en France, accompagne 9 millions de clients grâce à l'expertise et à la proximité de ses réseaux commerciaux et de ses 15 000 collaborateurs. Plus d'informations sur newstoprotect.axa et axa.fr

A propos d'AXA Assistance

Avec 1,3 milliard d'euros de chiffre d'affaires, et 9,4 millions de dossiers traités en 2014, AXA Assistance figure parmi les leaders mondiaux de l'assistance. Filiale à 100 % du Groupe AXA, AXA Assistance exerce son activité en Automobile, Voyage, Santé et Services à la personne ainsi qu'en Domicile.

Ses 7 500 collaborateurs, présents dans 33 pays et intervenant dans plus de 200 Etats, veillent sur leurs clients et leurs partenaires en leur apportant des solutions innovantes, au-delà de l'urgence et des frontières.



A propos de Kiwatch

Kiwatch, spécialiste français de la vidéosurveillance propose des caméras intérieures et extérieures accessibles à tous pour sécuriser et piloter son domicile à distance. Un service complet pour garder un œil chez soi 24/7, être alerté en cas d'intrusion, vidéo à l'appui, et réagir instantanément en cas de problème. Pour en savoir plus www.kiwatch.com

A propos de Myfox

Créée en 2005, Myfox est une société française leader des objets connectés pour la surveillance et la protection du foyer. Chez Myfox nous pensons que tout le monde devrait pouvoir veiller sur sa famille et sa maison, et les protéger. Nos produits, simples et abordables, se fondent dans le quotidien pour le rendre plus serein et plus sûr. En 2015, la nouvelle gamme Myfox a remporté quatre prix prestigieux dont un CES Innovation Award et le Prix de l'Objet connecté de l'année. Pour en savoir plus www.getmyfox.com

A propos de Philips

Royal Philips (NYSE : PHG, AEX : PHIA) est une entreprise dédiée à la santé et au bien-être visant à améliorer la vie des personnes grâce à des produits et services innovants dans les domaines de la santé, du style de vie et de l'éclairage. Basé aux Pays-Bas, Philips a réalisé un chiffre d'affaires de 21,4 milliards d'euros en 2014, emploie environ 105 000 salariés et commercialise ses produits et services dans plus de 100 pays dans le monde. Le groupe Philips est leader sur les marchés des soins du cœur, des soins de précision et de santé à domicile, des systèmes d'éclairage

à économie d'énergie et des nouvelles applications en éclairage ainsi que dans les rasoirs et tondeuses pour hommes et les solutions d'hygiène bucco-dentaire. Pour en savoir plus www.philips.fr/presse - www.philips.com/newscenter

A propos d'Orange

Orange se positionne comme l'opérateur de l'Internet des Objets en étant présent sur l'ensemble de la chaîne de valeur : la distribution d'objets, des services à valeur ajoutée autour de ces objets, la connectivité pour assurer le transport des données et enfin les plateformes pour assurer la gestion, la sécurisation et la restitution des données issues des objets connectés. Orange fournit des solutions autour des objets connectés aussi bien au grand public, aux entreprises et aux villes.

CE COMMUNIQUÉ DE PRESSE EST DISPONIBLE SUR [l'espace presse d'AXA France](#)

Relations Presse :

Françoise Laroche : 0147744738 - francoise.laroche@axa.fr

Catherine Alves : 0147742946 - catherine.alves@axa.fr